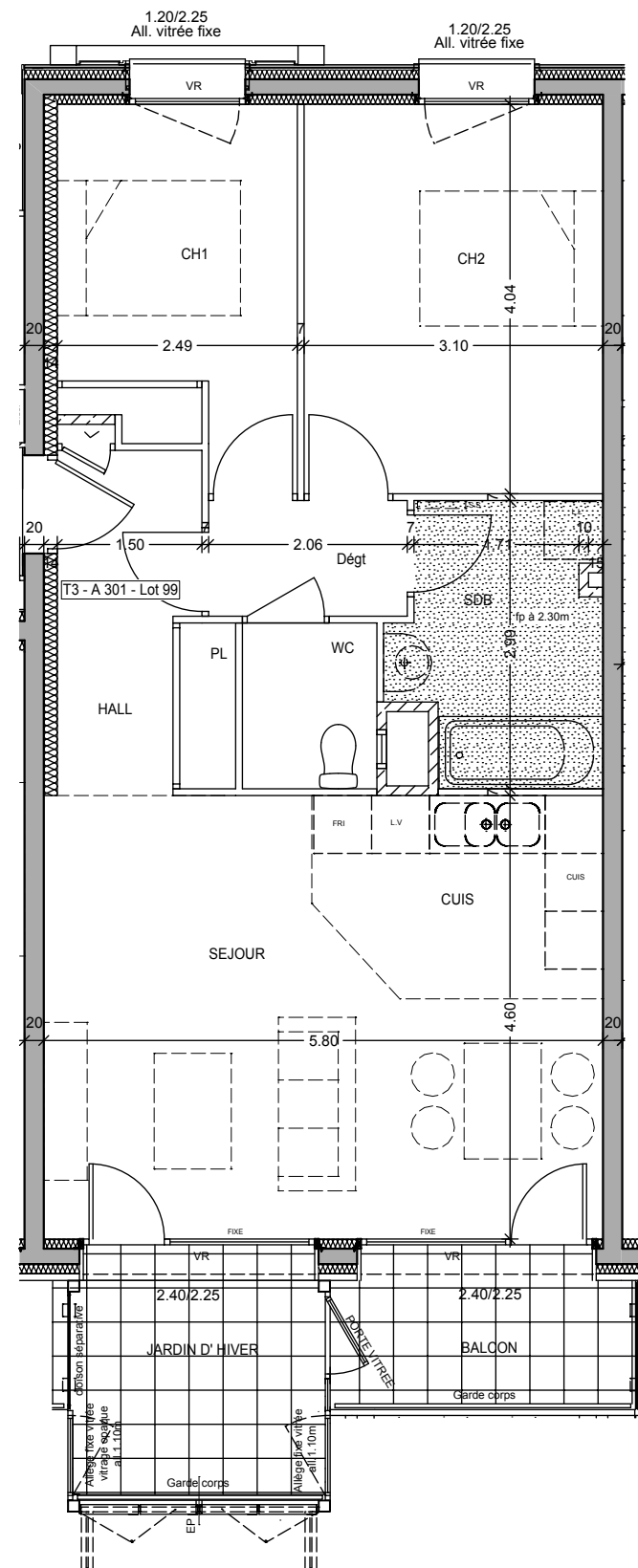
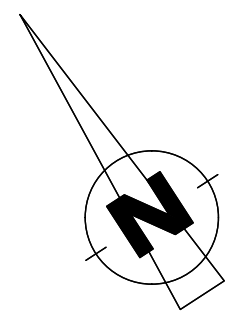


HALL :	4.81 m ²	DEGAGEMENT :	2.47 m ²
SEJOUR + CUISINE :	26.80 m ²	PLACARD :	1.00 m ²
SALLE DE BAINS :	5.83 m ²	CELLIER :	
WC :	2.40 m ²		
CHAMBRE 1 :	9.00 m ²	TERRASSE :	
CHAMBRE 2 :	12.52 m ²	BALCON :	4.04 m ²
CHAMBRE 3 :		JARDIN :	
DRESSING :		JARDIN D'HIVER :	5.87 m ²

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. La hauteur sous plafond, soffites, retombées de poutre, canalisations et dévolements, ne saurait être inférieure à 2.10m, sauf pour les appartements situés sous comble. Ces éléments ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour raisons techniques. Les éléments de cuisine et le mobilier sont présentés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Les éventuelles plantations dans les jardins privés ou espaces communs ne sont pas contractuelles.



Echelle 1/75e



Août 2018

